- Doit-on s'attendre à un retour du protectionnisme ? - (20pts)

Le protectionnisme étatique consiste à favoriser les exportations du pays et défavoriser les importations étrangères au moyen de subventions, mesures quantitatives ou équivalentes. L'objectif est d'augmenter le solde de la balance commerciale (soucis 45 MDs pour la France). Suite au mouvement de libéralisation commerciale encouragé par l'OMC, l'UE et les accords commerciaux régionaux, le protectionnisme semble être devenu archaïque*. Mais les mesures prises par les Etats-Unis et l'ouverture d'une guerre commerciale repose la question de l'utilité du protectionnisme.

*pour les pays développés

Dans la théorie classique, la libéralisation commerciale constitue un optimum de Pareto en évitant les rentes de situation induites et en favorisant l'innovation et les économies d'échelle avec l'ouverture de nouveaux marchés. Toute mesure protectionniste y faisant obstacle est alors néfaste. Un protectionnisme raisonné et transitoire peut pourtant être efficace pour corriger les imperfections de marché : protection des industries naissantes pendant leur reconversion, des entreprises innovantes ou stratégiques, des services publics. Les décideurs doivent cependant faire face aux groupes de pression demandant des mesures protectionnistes pas toujours pertinentes. Des mesures protectionnistes sont d'ailleurs conseillées à condition de respecter les normes internationales (règles de l'OMC et accords internationaux).

Contrairement à 1929, 2008 n'a pas vu un regain de protectionnisme. Des accords commerciaux de plus en plus larges et nombreux sont signés, malgré des échecs ponctuels. Les accords régionaux ont pris le relais sur les accords globaux des rounds de l'OMC. Les mesures commerciales des Etats-Unis et leurs représailles ne seront vraisemblablement que ponctuels.

Du côté des pays en développement, le protectionnisme est bien plus prégnant, et a vocation à diminuer au fur et à mesure de leur développement.

Économie